

LA RECHERCHE EN ÉCONOMIE SERT-ELLE LE DÉVELOPPEMENT ?

Pierre Jacquet

Altern. économiques | « L'Économie politique »

2011/2 n° 50 | pages 84 à 92

ISSN 1293-6146

ISBN 9782352400578

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2011-2-page-84.htm>

Pour citer cet article :

Pierre Jacquet, « La recherche en économie sert-elle le développement ? », *L'Économie politique* 2011/2 (n° 50), p. 84-92.
DOI 10.3917/leco.050.0084

Distribution électronique Cairn.info pour Altern. économiques.

© Altern. économiques. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La recherche en économie sert-elle le développement ? [1]

Pierre Jacquet,

chef économiste à l'Agence française de développement (AFD).

LA QUESTION POSÉE, « LA RECHERCHE EN ÉCONOMIE SERT-ELLE le développement ? », n'est évidemment pas neutre. Elle repose sur une certaine vision utilitariste de la recherche qui, en soi, mérite examen. Elle suggère aussi que la réponse pourrait être au mieux mitigée, faisant écho à l'intervention de Robert Zoellick, président de la Banque mondiale, à Georgetown University en septembre 2010, lors de laquelle il pose une question similaire et y répond de façon plutôt critique : « *Il est utile de se demander : où est-ce que l'économie du développement nous a conduits ? Nous sert-elle correctement ?* » [2]. Ce questionnement fait également écho de façon plus indirecte au très dérangeant film *Inside Job*, le documentaire de Charles Ferguson sur la crise de 2007-2009, sorti sur les écrans en novembre 2010, qui montre notamment que la recherche conduit parfois, dans un contexte de conflits d'intérêts, à des certitudes qui peuvent s'avérer particulièrement coûteuses.

Dans ce bref article, nous rappelons brièvement quelques avancées récentes de l'économie du développement, avant de

[1] Texte tiré d'une intervention lors de la table ronde sur ce sujet organisée le 18 novembre 2010 à l'université de Paris-Dauphine, à l'occasion du 20^e anniversaire de l'unité de recherche Dial (Développement, institutions et mondialisation).

[2] Robert Zoellick, « Democratizing development economics », discours à Georgetown University, 29 sept. 2010.

revenir sur ce que la recherche n'apporte pas et sur ce qu'elle peut apporter, puis de donner quelques pistes pour l'avenir.

Une recherche dense et féconde

La recherche en économie a été particulièrement dynamique au cours des décennies récentes, en partie parce que les techniques de formalisation ont évolué et ont permis de développer des analyses formellement rigoureuses incorporant des hypothèses que le cadre traditionnel néo-classique ne pouvait intégrer, en partie aussi parce que les nouvelles technologies de l'information ont conduit à une explosion du potentiel d'études empiriques et économétriques. Ces avancées peuvent, certes, s'avérer sources d'excès, conduire à des impasses, répandre des interprétations erronées et fonder des politiques publiques inadaptées. Mais elles ont considérablement complété la boîte à outils des économistes et des décideurs. Nous en soulignons ici quatre dimensions.

La première concerne les travaux sur la croissance. Les théories dites de la « croissance endogène » ont complété l'approche néo-classique de la croissance, dont l'hypothèse de rendements décroissants à l'accumulation de facteurs ne permettait pas de rendre compte de processus de croissance pérennes en dehors d'un progrès technique considéré comme exogène et non explicite. Dans les modèles de croissance endogène, par exemple, la politique publique retrouve son rôle à travers l'investissement public, l'éducation ou la recherche. Certes, l'intuition n'en a jamais douté, mais les constructions théoriques disponibles jusqu'au début des années 1980 ne permettaient pas d'en rendre compte de façon formalisée et rigoureuse. En fournissant ce cadre, l'approche de la croissance endogène permet de mieux structurer le débat sur le rôle et l'évaluation des politiques publiques. De façon connexe, l'économie institutionnelle s'est aussi beaucoup développée. Elle a renouvelé la compréhension des facteurs de développement, sans pour autant que la causalité nécessairement croisée entre le développement des institutions et la croissance ait pu livrer tous ses secrets. Douglass North et ses collègues ^[3] ont cependant élaboré une théorie de la transition des ordres sociaux particulièrement stimulante, qui consacre, dans l'analyse des processus de développement, l'interaction entre l'économie, le social et le politique.

La deuxième dimension a trait à l'approfondissement du rôle du développement financier dans les processus de dévelop-



[3] Voir notamment Douglass C. North, John Joseph Wallis et Barry R. Weingast, *Violence et ordres sociaux. Un cadre conceptuel pour interpréter l'histoire de l'humanité*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 2010.

pement des pays. Il peut paraître extrême d'insister sur ce rôle alors que le monde se remet difficilement de l'une des crises financières les plus graves de l'histoire récente. Mais la finance joue un rôle fondamental, dans la collecte de l'épargne et dans l'identification et le financement d'investissements productifs, comme Schumpeter l'avait expliqué au début du XX^e siècle. Le fait que ce processus puisse dérailler renforce l'urgence de mieux le comprendre et le maîtriser, et donne à la réglementation une responsabilité primordiale, qui consiste non à empêcher les marchés financiers de fonctionner, mais à savoir canaliser ce fonctionnement dans un souci

d'amélioration de l'allocation des ressources dans l'économie. Après les travaux de McKinnon et Shaw dans les années 1950, ce sujet avait attiré relativement peu d'attention. Depuis les années 1990, il suscite à nouveau l'intérêt.

La troisième dimension tient à la montée en puissance des études empiriques et quantitatives, auxquelles Dial, dont nous fêtons le 20^e anniversaire, a apporté une contribution de toute première qualité. Un effort considérable a été consenti pour améliorer la collecte d'informations statistiques dans les pays en développement [4]. Les techniques de traitement des données ont connu, grâce à l'essor de l'informatique, d'importants progrès. Mais une culture empirique s'est aussi installée, d'autant plus importante qu'il s'agit de comprendre des trajectoires de développement largement spécifiques. Elle permet des avancées importantes. Par exemple, l'ouvrage *Portfolios of the Poor* [5], fondé sur une enquête précise sur la façon dont les ménages pauvres gèrent leurs liquidités, permet d'identifier les services financiers dont ils ont besoin, services que le secteur formel ou la microfinance ne leur fournissent pas et qu'ils ne trouvent que de façon informelle, à un risque et un coût élevés. Cette évolution vers la connaissance du terrain et le contenu empirique s'est accompagnée de progrès sensibles en matière d'évaluations d'impact, avec la mise en place de méthodes rigoureuses de comparaison permettant de mieux attribuer les observations faites à tel ou tel projet ou programme de développement, par exemple les méthodes fondées sur l'assignation aléatoire développées au laboratoire Poverty Action Lab d'Esther Duflo.

UN EFFORT CONSIDÉRABLE

A ÉTÉ CONSENTI POUR AMÉLIORER
LA COLLECTE D'INFORMATIONS STATISTIQUES
DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT. LES
TECHNIQUES DE TRAITEMENT DES DONNÉES
ONT CONNU D'IMPORTANTS PROGRÈS.

[4] Par exemple sous l'égide du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), de la Banque mondiale, mais aussi grâce aux enquêtes « 1-2-3 » élaborées et conduites par Dial.

[5] Daryl Collins, Jonathan Morduch, Stuart Rutherford et Orlanda Ruthven, *Portfolios of the Poor. How the World's Poor Live on 25 a Day*, Princeton (NJ)/Oxford, Princeton University Press, 2009.

Enfin, pour clore cette liste évidemment non exhaustive, la recherche récente a également questionné la comptabilisation de la performance économique ^[6], afin de mieux reconnaître l'importance du capital naturel, de l'environnement et du climat. Le produit intérieur brut (PIB) reste un indicateur d'autant plus utile que sa couverture statistique est généralisée, mais il néglige des dimensions déterminantes pour le développement économique et apparaît inadapté à la recherche d'un développement durable, aussi bien dans ses aspects sociaux qu'économiques et environnementaux. La mise en place d'une nouvelle échelle de valeurs est déterminante pour les pays industrialisés comme pour les pays en développement.

La recherche en économie sert-elle le développement ?

Avant de discuter l'utilité de la recherche en économie, notamment du point de vue du développement, il est important de détruire quelques illusions, toutes liées à la tentation du déterminisme. La recherche (empirique) nous apprend-elle « ce qui marche » et « ce qui ne marche pas » ? C'est ce que voudraient croire ou faire croire quelques enthousiastes des méthodes d'évaluations scientifiques d'impact. Or, ce n'est pas le cas. Au mieux, ces évaluations permettent d'identifier les conséquences d'un projet ou programme particulier dans un contexte temporel et géographique donné. Mais toute généralisation des résultats est critiquable. La connaissance que génèrent ces évaluations ne relève donc pas d'un « bien public mondial », mais d'un éclairage contextuel sur l'interaction entre des mesures, des comportements et des caractéristiques locales et temporelles. Par ailleurs, comme le mentionne Angus Deaton, elles ne permettent pas d'expliquer pourquoi tel ou tel résultat se produit, alors que cette compréhension des processus est essentielle.

La recherche nous dit-elle ce qu'il faut faire ? Là encore, la réponse est négative. Toute transformation des résultats de travaux de recherche en « recommandations » de politiques publiques est à mûrir soigneusement. La crise récente en fournit un exemple majeur, en illustrant deux dangers concomitants. Le premier est qu'une « conclusion » de travail universitaire ne devienne une idée dominante, qui fournit la base des travaux universitaires ultérieurs, que l'on ne remet plus en question, et qui se transforme insidieusement en dogme, en recette irrésistible, en mode ou en « pensée unique », seule grille de lecture



[6] Voir notamment les travaux de la commission Sen-Stiglitz-Fitoussi, mise en place à la demande du président de la République française afin de proposer des pistes pour mieux mesurer la performance économique. Ces travaux ont recommandé de faire évoluer la comptabilité nationale afin de mieux refléter les considérations relatives à la viabilité et à la répartition.

d'une réalité infiniment plus complexe et qui est alors appréhendée avec des œillères. Le second danger renvoie au risque d'un renforcement autoentretenu entre l'idéologie, les travaux de recherche, les conclusions de ces travaux et le renforcement de la *doxa*. Les idéologies jouent un rôle fondamental, mais peuvent être néfastes si elles enferment la création d'idées. Ces dernières doivent à tout moment rester « contestables ». Il y a là une défaillance du « marché des idées » ou du « marché de la recherche » qui, comme d'autres marchés, est aussi sujet aux comportements moutonniers. Un effort délibéré est nécessaire pour maintenir la « contestabilité » des approches et des idées. C'est une responsabilité universitaire, qui renvoie à l'équilibre des départements, des disciplines, des approches, à l'importance des travaux empiriques, à l'interaction entre chercheurs de disciplines différentes. C'est aussi une responsabilité de politique publique, notamment par le biais du financement de la recherche.

Or, il n'y a pas de « recette » en matière de développement, comme on le sait bien au regard de l'expérience historique et comme l'a bien documenté le rapport de la commission Spence [7]. Le principe même des évaluations d'impact consiste à reconnaître le caractère microéconomique et localisé des résultats. Ces remarques font écho aux débats sur le rôle et la responsabilité de l'expertise et de la connaissance, et sur ceux de la politique publique, ou plus généralement sur les liens entre la réflexion, la recherche, et l'action. A tout moment, il y a une pression forte des décideurs sur les économistes, les appelant à formaliser les conclusions et recommandations issues de leurs travaux. Par exemple, Robert Zoellick rappelait, dans le discours précité, l'aphorisme célèbre de George Bernard Shaw : « *Si on mettait bout à bout tous les économistes, ils n'atteindraient pas une conclusion.* » Mais cette critique implicite suggère que la responsabilité des chercheurs en sciences sociales est d'aboutir à des conclusions opérationnelles, voire opératoires, c'est-à-dire relève d'une vision prescriptive de la recherche.

Cette attente, voire cette pression pour aboutir à des conclusions a tendance à transformer ces dernières en certitudes dont on a pu voir les excès. La démarche scientifique est plutôt celle du doute et de la remise en cause permanents. A la place s'est peu à peu substituée une démarche qui simplifie à l'extrême le lien entre réflexion et action, en assignant à la production de

[7] Commission sur la croissance et le développement, présidée par Michael Spence (prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel en 2001), qui a publié en 2008 son rapport. Voir Commission on Growth and Development, *The Growth Report. Strategies for Sustained Growth and Inclusive Development*, Washington, DC, Banque mondiale, 2008.

connaissances et à la réflexion la tâche évasive de définir les modalités, étapes et composantes de « la » solution à mettre en place pour répondre aux problèmes étudiés. Cette dérive est observable presque universellement : on attend des chercheurs qu'ils communiquent leurs résultats, notamment aux décideurs, sous une forme synthétique débouchant sur des recommandations claires, simples et pratiques. Tout se passe comme si les décideurs cherchaient à éviter le risque inhérent à toute prise de décision en se défaussant sur les chercheurs transformés en « experts », c'est-à-dire comme s'ils utilisaient finalement le travail des économistes comme alibi d'une réticence à assumer les risques inhérents à toute décision. C'est bien d'une dérive technocratique et d'un déficit politique qu'il s'agit.

**TOUT SE PASSE COMME SI LES DÉCIDEURS
CHERCHAIENT À ÉVITER LE RISQUE
INHÉRENT À TOUTE PRISE DE DÉCISION
EN SE DÉFAUSSANT SUR LES CHERCHEURS
TRANSFORMÉS EN « EXPERTS ».**

Pour autant, la recherche (en économie ou ailleurs) joue un rôle essentiel. Les nouvelles méthodes d'observation et de quantification renouvellent la façon dont les problèmes peuvent être posés et permettent de mieux comprendre et souligner l'importance des effets externes, insuffisamment pris en compte dans le cadre traditionnel néo-classique. De nouvelles techniques d'analyse ont ainsi permis de mettre l'accent sur le rôle des rendements croissants ou sur l'existence d'équilibres multiples, par exemple. La sophistication des méthodes économétriques permet de faire parler les données de façon beaucoup plus poussée. Ces avancées génèrent aussi des risques, un peu comme tout progrès technique. Il y a ici un double risque : que les méthodes deviennent l'objet du travail plutôt que le moyen de le mener à bien, d'une part, et que la sophistication technique, d'autre part, soit mise au service de la persuasion plutôt qu'à celui de la construction de connaissances. La responsabilité des chercheurs et de leurs pairs est ici importante.

Fondamentalement, la recherche permet une construction par étapes successives d'accumulation et renouvellement de connaissances. Elle améliore ainsi la compréhension de la réalité en l'adaptant de façon constante aux évolutions. Elle permet de mieux formuler les problèmes, de formaliser les analyses, de transmettre la connaissance, d'argumenter, de peser le pour et le contre des différentes options ouvertes aux



décideurs et d'apprendre des erreurs constatées. Il faudrait, certes, pouvoir évaluer la pertinence de la présomption intuitive qui en découle, à savoir que les décisions, ainsi mieux informées, conduiront à assumer des risques mieux maîtrisés, connus et formulés, et à des résultats supérieurs. Mais, indépendamment de cette présomption, la recherche permet aussi le débat critique et structuré sur les politiques publiques mises en œuvre et sur leur élaboration, à partir d'arguments reconnus comme objectifs par la communauté scientifique. C'est ainsi l'un des vecteurs de la démocratie.

COMME AIMAIT À LE RAPPELER

JEAN-MICHEL SEVERINO, ALORS DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT, LA TENTATION EST GRANDE DE « *CHERCHER DES PROBLÈMES À NOS SOLUTIONS* » PLUTÔT QUE D'ÉLABORER DES SOLUTIONS AUX PROBLÈMES À TRAITER.

Mais il y a une tension irréductible, liée à l'instrumentalisation inévitable des travaux universitaires. La multiplication des parties prenantes impliquées dans

les débats publics rend toute prise de décision difficile, et la négociation publique repose nécessairement sur la construction de communautés de pensée et d'action. Les travaux universitaires y contribuent largement, comme le montrent, en matière de changement climatique, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) ou le rapport Stern. Mais le comportement de persuasion n'appartient plus au registre scientifique. Un chercheur doit ainsi gérer une sorte de schizophrénie entre les activités de recherche et les activités d'expertise plus militantes.

Des pistes d'évolution

La recherche en économie est-elle « pertinente » ? Dans le discours précité, Robert Zoellick émet des doutes. Creuse-t-elle des questions façonnées d'après les outils et champs qu'elle maîtrise ? Ou cherche-t-elle à aider les décideurs à mieux raisonner sur les problèmes qui se posent à eux ? Cette question n'est pas propre aux travaux universitaires, elle concerne également les acteurs de l'aide au développement. Comme aimait à le rappeler Jean-Michel Severino, alors directeur général de l'Agence française de développement, la tentation est grande de « *chercher des problèmes à nos solutions* » plutôt que d'élaborer des solutions aux problèmes à traiter. C'est-à-dire que la réflexion se cantonne souvent à l'utilisation d'outils connus et maîtrisés, même si leur contribution est limitée. C'est aussi le

cas dans le domaine de la recherche en économie, où la logique de l'offre domine largement.

Cependant, cette dichotomie entre problèmes et solutions n'est pas satisfaisante, car l'un des rôles de la recherche est aussi d'aider à formuler les problèmes de façon pertinente. Autrement dit, les problèmes dont traitent les chercheurs n'existent pas de façon purement exogène. Cette question de la pertinence fait aussi écho aux remarques de Paul Krugman sur la prise en compte des rendements croissants dans les travaux universitaires d'économie du développement. Il remarquait^[8] que ces derniers n'étaient pas une idée nouvelle, qu'on la trouvait dans les travaux d'Albert Hirschman ou de Paul Rosenstein-Rodan, mais que les universitaires avaient été amenés à la négliger parce que les outils de formalisation ne permettaient pas de la développer avec suffisamment de rigueur. Il a fallu attendre les premiers modèles de concurrence monopolistique, puis de croissance endogène, pour que l'hypothèse de rendements croissants puisse prendre toute sa place dans les travaux de recherche en économie et dans les démarches de formalisation.

[8] Paul Krugman, « The fall and rise of development economics », Cambridge (MA), Massachusetts Institute of Technology (MIT), 1994 (disponible à l'adresse <http://web.mit.edu/krugman/www/dishpan.html>).

Trois pistes d'évolution paraissent prometteuses pour améliorer la pertinence de la recherche en économie du développement. La première consiste à sans arrêt partir de l'observation des faits et des problématiques de politique publique et à chercher les outils susceptibles d'en éclairer l'interprétation. Cela suppose modestie, goût du débat, interaction avec différents acteurs, réapprentissage du doute. La deuxième privilégie l'interdisciplinarité, l'interaction avec la psychologie, la philosophie, l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, la biologie, la climatologie, entre autres. Cette interaction n'est aujourd'hui pas valorisée dans les carrières universitaires. La spécialisation universitaire a apporté beaucoup de bénéfices, en permettant aux différentes sciences, notamment les sciences sociales, d'atteindre une sophistication et une maturité considérables. Cependant, elle a atteint ses limites. Le développement et le développement durable ne se réduisent pas à l'économie, ni, en l'occurrence, à toute autre discipline scientifique. La troisième piste consiste à privilégier le « comment » plutôt que le « quoi », autrement dit à

IL FAUT PRIVILÉGIER L'INTERDISCIPLINARITÉ, L'INTERACTION AVEC LA PSYCHOLOGIE, LA PHILOSOPHIE, L'HISTOIRE, LA SOCIOLOGIE, L'ANTHROPOLOGIE, LA BIOLOGIE, LA CLIMATOLOGIE, ENTRE AUTRES.



retrouver l'une des inspirations de l'économie politique, à savoir l'étude des conditions de l'action, de l'agencement des transitions. Le développement est une dynamique de changement, qui résiste à toute définition réduite aux objectifs finaux. L'amélioration des institutions, la création de droits de propriété, la bonne gouvernance, la diversification industrielle sont des transitions. Or, il est toujours plus facile de conduire et d'utiliser la recherche dans une optique normative, débouchant sur des recommandations du type « il faudrait faire telle chose », que dans une optique évolutive, recherchant une meilleure compréhension des incitations qui déterminent les comportements et les évolutions.

Au total, la recherche en économie sert-elle le développement ? Deux aspects complémentaires déterminent la réponse à cette question. Le premier concerne le contenu de la recherche :

**LES ÉCONOMISTES AMÉLIORENT-ILS
LA CONNAISSANCE ET LA COMPRÉHENSION
DU DÉVELOPPEMENT ? LA RÉPONSE
EST SANS AUCUN DOUTE POSITIVE,
MAIS CETTE CONTRIBUTION EST SÛREMENT
INSUFFISANTE AU REGARD DES PROBLÈMES
CONSIDÉRABLES QUI DEMEURENT.**

les économistes améliorent-ils la connaissance et la compréhension du développement ? La réponse est sans aucun doute positive, mais cette contribution est sûrement insuffisante au regard des problèmes considérables qui demeurent. Pour avancer davantage, il est souhaitable de renforcer l'interaction avec d'autres sciences. En écho aux remarques qui précèdent, cette

interaction ne se produit pas aujourd'hui suffisamment parce que les chercheurs, dans les différentes disciplines, n'ont pas d'incitation suffisante à s'engager dans cette voie.

Le deuxième aspect concerne la façon dont les travaux de recherche sont utilisés par les décideurs, avec la complicité – ou non – des chercheurs. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, la transparence doit être de rigueur. Souvent, l'expertise n'est ni neutre ni indépendante. La responsabilité de l'expert est de faire état de ses origines, de ses antécédents, de ses obédiences, et d'avoir la modestie du savoir incomplet. Celle du décideur consiste à ouvrir le champ de l'expertise et à assumer le risque de la décision dans un environnement non déterministe. ■